



Genève, le 27 mai 2021
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale (DCS)

Le canton co-finance douze projets pour dynamiser la cohésion sociale en milieu urbain

Au terme de l'appel à projets lancé mi-mars par le département de la cohésion sociale, un jury pluridisciplinaire a avalisé le financement de 12 dossiers soumis, et voués à mettre sur pied un projet améliorant ou renforçant le vivre-ensemble dans les quartiers.

Quel est le point commun entre un dispositif appelé "Place aux jeunes" (Versoix), un terrain d'aventure à Curé-Desclouds (Thônex), un projet nommé "L'été au Pommier" (Grand-Saconnex), un autre intitulé "De la distance sociale aux liens intergénérationnels" (Puplinge), une ferme urbaine à Onex et une expo photo sur les quais d'Hermance? Aussi variés qu'alléchants, ce sont six des douze projets retenus dans le cadre d'un appel du département de la cohésion sociale (DCS) adressé aux communes genevoises et destiné à financer et promouvoir des projets s'inscrivant dans les thématiques de la culture, du sport et/ou de l'action sociale et qui visent à renforcer la cohésion sociale en milieu urbain.

Des projets que le département de la cohésion sociale présentera chaque semaine sur le site ge.ch.

Pourquoi cet appel à projets, dont l'idée a germé dès la deuxième vague épidémique? Si un retour à la normale s'opère peu à peu dans la vie quotidienne, la pandémie a vu ces quinze derniers mois son lot de mesures limitant les contacts interpersonnels. Il en est résulté une évidente altération de la cohésion sociale, pour de justes et nécessaires motifs. Toutefois, comme le relève Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale, "la limitation des déplacements, des loisirs, des réunions ou des rencontres a eu des conséquences négatives sur notre bien-être, nos comportements et notre rapport aux autres".

Le DCS a par conséquent souhaité encourager des actions de solidarité et de vivre-ensemble dans les communes, notamment dans les quartiers les plus précarisés du canton, qui ressortent du [rapport](#) (2020) du Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE), que Thierry Apothéloz a relancé en 2019. La distanciation sociale a affaibli la cohésion au sein de la population; "elle a aussi fait germer le besoin d'aller vers les autres, de s'intéresser aux autres générations", poursuit Thierry Apothéloz. Plus flagrante encore, l'annulation de la grande majorité des événements publics dans les domaines de la culture ou du sport, tout comme d'autres événements sociaux ou rituels (mariages, enterrements, anniversaires, etc.) a pu et peut affecter les relations entre les individus. Par cet appel aux candidatures dévoilé en mars dernier, le canton a voulu faire renouer les relations entre habitant-e-s au travers de projets inclusifs et intégrants.

Un jury présidé par le conseiller d'Etat et réunissant des expert-e-s externes à l'administration, des représentant-e-s des domaines de l'action sociale, de la culture et du sport, ainsi que des

membres de différents départements s'est réuni le 18 mai pour procéder à la sélection finale. Les projets soutenus devaient s'inscrire dans les domaines suivants:

1. lutte contre l'isolement ou le sentiment d'isolement;
2. actions collectives et/ou communautaires visant à (re)développer les liens sociaux;
3. réappropriation du vivre-ensemble et prévention des inégalités territoriales.

Les projets qui ont été considérés comme prioritaires lors des délibérations du jury sont ceux détenant un impact concret et rapide en faveur de publics rendus particulièrement vulnérables lors de la crise sanitaire, et qui souhaitent insuffler une dynamique de lutte contre les inégalités et de renforcement de la cohésion sociale de manière plus durable, à l'échelle de la proximité et dans une démarche participative avec différents partenaires locaux.

Le canton et un partenaire privé ont débloqué pour ce programme un montant total de 300'000 francs, répartis à parts égales. Les projets retenus vont être financés à hauteur maximale de deux tiers de leur coût total, le dernier tiers devant être financé par la commune au sein de laquelle ils prendront place et/ou par des fonds tiers sollicités par celle-ci. Le soutien financier maximal par projet s'élève à 50'000 francs.

"Voir le foisonnement d'idées et de projets confirme que les communes et les quartiers sont des moteurs du vivre-ensemble, se réjouit le conseiller d'Etat. La période difficile que nous traversons n'a pas altéré l'envie de porter des actions ensemble, elle l'a sans doute même renforcé."

Pour mettre en lumière ces douze projets, le dossier [Cohésion sociale en milieu urbain](#) sur [ge.ch](#) présentera chaque semaine une série d'entre eux. Retrouvez dès aujourd'hui une présentation de trois projets.

Pour toute information complémentaire: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.